République Islamique de Mauritanie Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Ministère de la Fonction publique et du Travail Ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement

Communiqué conjoint :

Ouverture d'un concours pour le recrutement de vingt-deux (22) enseignants chercheurs au profit de l'établissement « la Grande Mahadra Chinguitya d'Akjoujt »

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel et le Ministère de la Fonction Publique et du Travail, annoncent l'ouverture d'un concours pour le recrutement de vingt-deux (22) enseignants-chercheurs au profit de l'établissement « la Grande Mahadra Chinguitya d'Akjoujt ».

Dispositions générales

Le concours est ouvert pour le recrutement de vingt-deux (22) Maitres-assistants au profit de l'établissement « la Grande Mahadra Chinguitya d'Akjoujt ».

Les postes à pourvoir sont uniquement ouverts au grade de Maitre-assistant.

Le concours se déroulera en trois phases, dont chacune est éliminatoire.

- 1. <u>1ère Phase Recevabilité administrative du dossier de candidature :</u> Durant cette phase, les pièces administratives sont étudiées et comparées aux conditions de recevabilité.
- L'inadéquation entre le profil du candidat et le profil de poste est un motif de rejet de la candidature. Les candidats retenus à l'issue de cette phase participent à la phase d'admissibilité.
- 2. <u>2ème Pase Admissibilité</u>: Durant cette phase, les activités pédagogiques et de recherche sont étudiées au regard du profil détaillé du poste à pourvoir. L'évaluation du dossier s'appuie sur la grille de notation, conformément au décret n° 2018-116 du 5 juillet 2018. Les candidats sélectionnés à l'issue de cette étape participent à la phase d'admission.
- 3. 3ème et dernière Phase Admission et classement sur le poste à pourvoir : Durant cette phase les candidats sont auditionnés. L'évaluation de leur prestation s'appuie sur la grille de notation conformément au décret n° 2018-116 du 5 juillet 2018. A la fin de cette phase, les candidats sont classés par ordre de mérite sur la base des notes consolidées des phases d'admission et d'admissibilité. Les postes sont pourvus sur la base du mérite et de la liste des choix arrêtés dans le dossier de candidature.

❖ Postes à pourvoir

Les postes ouverts pour le recrutement sont répartis conformément aux indications du tableau ci-après :

Spécialité	Nombre de poste	Grade
Coran et Sciences du Coran	3	Maitre-assistant
Hadith et ses sciences	3	Maitre-assistant
Sira et Histoire islamique	1	Maitre-assistant
Doctrine et sciences du discours	1	Maitre-assistant
Fondements du Fiqh et finalités de la charia	2	Maitre-assistant
Fiqh Malékite	3	Maitre-assistant
Bases et divergences du Fiqh	1	Maitre-assistant
Fiqh comparé	1	Maitre-assistant
Economie et Finances islamiques	1	Maitre-assistant
Droit	1	Maitre-assistant
Syntaxe, morphologie et sciences du langage	3	Maitre-assistant
Littérature et Rhétorique	2	Maitre-assistant
Total	22	Maitre-assistant

Des fiches de poste précisant les compétences en termes d'enseignement et de recherche seront publiées sur le site web du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (www.mesrs.gov.mr) et sur le site du concours (www.cet-mahadra.gov.mr)

Conditions de candidature

Le concours est ouvert aux candidats :

- De nationalité mauritanienne ;
- Âgés de 45 ans au plus à la date de publication du présent communiqué pour les candidats non fonctionnaires;
- Titulaires d'un Doctorat ou d'un PhD.

Peuvent également postuler les agents de la fonction publique titulaires d'un Doctorat ou d'un PhD ayant au minimum une ancienneté de huit (8) ans dans leurs corps.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué de trois parties:

Une partie administrative, comprenant:

- Un extrait d'acte de naissance en cours de validité ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de nationalité ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Un certificat médical attestant l'aptitude du candidat à exercer l'emploi auquel il postule, datant de moins de trois (3) mois;
- Une copie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme de tous les diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Une procuration notariée autorisant le Ministère chargé de l'Enseignement supérieur à vérifier
 l'authenticité du Doctorat ou du PhD auprès des établissements qui l'ont délivré;
- Un exemplaire de la fiche curriculum vitae (CV) dûment renseignée au format donné en Annexe
 A du présent communiqué. Cette fiche peut être téléchargée sur le site : www.mesrs.gov.mr et sur le site www.cet-mahadra.gov.mr
- Une copie certifiée conforme de l'acte d'intégration à la fonction publique et de la dernière décision d'avancement attestant les 8 ans d'ancienneté pour les candidats fonctionnaires.

Une partie pédagogique, comprenant :

- Un rapport détaillé des activités pédagogiques dans des établissements d'enseignement supérieur public en Mauritanie ou à l'étranger au format donné en Annexe D du présent communiqué. Cette fiche peut être téléchargée sur le site www.mesrs.gov.mr et sur le site www.cet-mahadra.gov.mr;
- Des attestations de vacation d'enseignement présentés dans l'annexe D, datées signées par le chef d'établissement.

Une partie recherche, comprenant

- Un rapport détaillé des activités de recherche du candidat au format donné en Annexe B du présent communiqué. Cette fiche peut être téléchargée sur le site : www.mesrs.gov.mr et sur le site www.mesrs.gov.mr et sur le
- Une liste de la production scientifique suivant le format donné en annexe C du présent communiqué. Cette fiche peut être téléchargée sur le site : www.mesrs.gov.mr et sur le site www.cet-mahadra.gov.mr;
- Une copie de la thèse de doctorat ou du PhD. Une version électronique au format PDF est autorisée.

Le dossier de candidature est rédigé dans la langue d'enseignement, celle-ci est indiquée sur la fiche de profil de poste.

Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite de dépôt des candidatures est automatiquement non recevable. Aucune pièce complémentaire n'est acceptée après la date limite de dépôt des candidatures.

Les diplômes requis pour la recevabilité administrative du dossier doivent être obtenus avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature.

Les originaux des pièces jointes au dossier de candidature dématérialisé doivent être présentés lors de la phase d'admission.

Le dépôt des candidatures s'effectue en ligne à partir d'une plate-forme numérique (internet). Le lien suivant permet l'accès à la plate-forme :

www.cet-mahadra.gov.mr

Le délai de dépôt des dossiers de candidatures est fixé du mardi 15 mars 2022 au mardi 05 avril 2022 à 23h 59 min.

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Le Secrétaire Général du Ministère de la Fonction publique et du Travail



Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel Le Secrétaire Général du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement

